

Romain Vandeleene, 19 ans, diplômé du CFAI (Centre de formation d'apprentis de l'industrie) de Beauzelle, s'est fait recruter par l'entreprise où il était en apprentissage.

Et dire qu'il voulait arrêter ses études en Seconde... Le portrait de Romain Vandeleene devrait en inspirer plus d'un ! Au cours de sa scolarité dans un lycée professionnel de Castres, dans le Tarn, Romain désire arrêter ses études. Il visait à l'époque un bac professionnel en maintenance mais ne se plaisait pas dans la formation. Pis encore, Romain est dyslexique, ce qui n'arrange pas les choses pour prendre confiance en soi. Il n'est alors qu'en Seconde et souhaite quitter le système scolaire. Une rencontre va pourtant bouleverser ses perspectives. C'est celle de son actuel chef d'atelier, salarié chez Weir Minerals France, un fabricant d'équipements (pompes, vannes, cyclones...) destinés au traitement des minerais dans le secteur de l'énergie. Romain fait la connaissance de son futur mentor au collège. Il est en troisième et effectue une visite d'entreprise à Weir Minerals France, une filiale du groupe écossais The Weir Group PLC qui emploie une cinquantaine de salariés à Castres. Un stage lui est proposé par son chef d'atelier, puis un autre en maintenance durant sa Seconde. « C'est lors de cette expérience professionnelle que j'ai découvert le métier d'usinage, insiste Romain avec un certain enthousiasme au regard de son itinéraire. Finalement, je faisais très peu de maintenance et je me suis plu à apprendre un nouveau métier, celui de technicien d'usinage ». Son chef d'atelier lui parle alors d'une formation possible en apprentissage au CFAI de Beauzelle, dans l'agglomération toulousaine. Romain décide de poursuivre les études. Ce natif de Roubaix, dans le Nord de la France, effectue sa Première et sa Terminale à Beauzelle et obtient le baccalauréat Technicien d'usinage (TU). « Mes bonnes notes obtenues dans les matières dites professionnelles m'ont permis de compenser les mauvaises notes en Français ou en Histoire », précise-t-il avec modestie. Mais cela ne doit pas affecter son mérite. En complément des heures théoriques en classe, le Tarnais d'adoption est engagé en contrat d'apprentissage avec la société Weir Minerals France. « La formation était répartie avec deux semaines de cours et deux semaines en entreprise, décrit-il. Je n'avais pas de vacances scolaires mais j'étais indépendant avec un salaire à seulement 16 ans ». Surtout, Romain est embauché directement en CDI au terme de sa formation.

UN SAVOIR-FAIRE RECHERCHÉ

Il gagne actuellement un peu plus du Smic sans compter les primes qu'il perçoit puisqu'il est affecté aux équipes de nuit. « C'est un choix personnel, confie le jeune de 19 ans. Je souhaitais travailler sur la plus grosse machine de l'entreprise et cette dernière n'était disponible que la nuit. Il s'agit d'une machine à deux plateaux nécessitant une grosse concentration. Elle tourne en permanence et pivote, donc la moindre erreur est fatale. C'est enrichissant d'apprendre l'usinage sur ce type d'outil ». D'autant que son savoir-faire est fortement recherché dans le secteur industriel. Les techniciens d'usinage, autrefois appelés tourneur-fraiseur, deviennent une denrée rare, particulièrement au regard des enjeux de montée en cadence de la production dans l'aéronautique. Le travail de nuit présente aussi un autre avantage pour Romain : « Du coup, j'ai du temps libre durant la journée pour assouvir une passion que j'ai depuis l'âge de quatre ans, à savoir le moto-cross ! ». Ses horaires de travail démarrent en effet à 19h35 et se terminent à 2h40 chaque jour du lundi soir au samedi matin. Le salarié entend également casser certains clichés qui perdurent sur le métier. « J'avais l'image de l'ouvrier travaillant dans la poussière et la saleté ; or l'atelier est aussi propre qu'une cuisine, souligne-t-il. Les femmes ont aussi leur place dans l'industrie. Nous ne portons pas des charges trop lourdes ». En ce qui concerne l'évolution professionnelle, Romain a l'ambition de passer du métier d'opérateur à celui de programmeur : « Il s'agit de créer soi-même le programme de la pièce, c'est-à-dire le diamètre, le perçage, le taraudage, ... ». Et pourquoi pas de prétendre, au bout de plusieurs années, à un BTS (Brevet de technicien supérieur) par le biais de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) afin d'exercer la profession de contrôleur qualité. ●

■ H.-O.D.

Extrait du Supplément Métiers et Formations Voix du Midi - Février 2014